octobre 23

JUPITER AUTOMOBILE

27, impasse Charles Bichet 87 000 LIMOGES

Dossier de Demande d'enregistrement au titre des ICPE

DESCRIPTION DU PROJET



Société d'Action et de Veille Environnementale

www.ecosave.fr

ESTER Technopole Immeuble Antarès - BP 56959 22 rue Atlantis - 87069 Limoges Cedex T. +33 (0)5 55 35 01 38 E. <u>ecosave@orange.fr</u>

TABLE DES MATIERES

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET	2
LES TRAVAUX ENVISAGES (EXTRAIT DU PERMIS DE CONSTRUIRE)	2
Objectifs de la construction	2
Orientation du terrain	3
Pente	3
Etat initial du terrain	3
Parti d'aménagement	3
Aménagement du terrain	4
Fluides	4
Description des travaux	4
Terrassements Généraux VRD :.	4
Bâtiment :	5
CLASSEMENT ICPE	6

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET

Le projet implique le transfert du site de la société JUPITER AUTOMOBILE, actuellement situé au 27 Impasse Charles Bichet à Limoges (87 000), vers un nouveau site au 4, rue du Bas Fargeas à Feytiat (87 220).

Ce projet permet de répondre aux objectifs suivants :

- Disposer d'une surface suffisante de stockage des véhicules hors d'usage en attente de dépollution
- Disposer d'un bâtiment permettant la réalisation des opérations de dépollution dans les meilleurs conditions sécurité aussi bien pour le personnel que pour l'environnement
- Disposer d'une surface suffisante de stockage pour les véhicules dépollués.
- Déplacer le site d'exploitation actuel situé en bord de Vienne (27 Imp. Charles Bichet, 87000 Limoges) vers un site plus adapté à notre activité.

La société reçoit des véhicules hors d'usage (VHU) non dépollués ainsi que des véhicules accidentés en attente d'expertise, pouvant potentiellement être réparés et non encore déclarés VHU. Ces véhicules sont entreposés sur une zone étanche équipée d'un système de récupération des eaux de ruissellement. Ces eaux sont préalablement traitées avant leur rejet dans le réseau général de collecte des eaux de ruissellement du site.

Les VHU seront dépollués dans un atelier situé dans le bâtiment qui sera construit sur le site. Les différents liquides extraits seront stockés dans des cuves à double paroi, placées sous un auvent à l'ouest du bâtiment.

Une fois dépollués, les VHU seront stockés sur plusieurs plateformes situées dans la partie nord du site. Le sol de ces plateformes sera stabilisé, et un système de collecte des eaux de ruissellement sera mis en place. Ces eaux seront dirigées vers un bassin de rétention, dimensionné pour recevoir également les eaux d'extinction d'incendie, et équipé d'un système d'isolation. Elles seront traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Des pièces détachées seront prélevées sur les VHU dépollués, soit pour être stockées dans le magasin situé dans le bâtiment, soit pour être vendues directement. Une partie de ces pièces sera conditionnée en vue de l'exportation.

Le bâtiment accueillera également du public pour des ventes de pièces détachées au comptoir. Les visiteurs ne seront pas autorisés à démonter eux-mêmes les pièces.

Les VHU qui ne peuvent plus être utilisés pour le prélèvement de pièces seront évacués en vue de leur recyclage.

LES TRAVAUX ENVISAGES (EXTRAIT DU PERMIS DE CONSTRUIRE)

Objectifs de la construction

Le terrain sur lequel sera édifiée la construction, objet de la présente demande est situé au lieu-dit Plaisance cadastrée AA 12 - 87220 FEYTIAT.

L'environnement immédiat du projet est composé de bâtiments industriels et commerciaux.

Le projet envisagé est composé :

- de locaux sociaux ,
- de bureaux,
- d'un atelier de dépollution
- d'une salle d'accueil,
- d'un entrepôt / magasin

Orientation du terrain

Le terrain sensiblement en L est accessible depuis la rue du Bas Fargeas.

La rue du Bas Fargeas est sensiblement orientée Est-Ouest.

Pente

Le terrain présente une légère pente du Sud vers le Nord.

Etat initial du terrain

Le terrain a subi par le passé un remblaiement très important de l'ordre de 11 m vers le Nord Est. Il ne comporte pas d'arbres.

Parti d'aménagement

La première des choses est de tenir compte du terrain, de ses constructions environnantes et plus particulièrement de sa topographie, de son accessibilité, de son orientation et de son environnement.

Nous avons donc décidé de construire un bâtiment orienté Sud-Nord hors remblais.

- L'accès et la sortie véhicules du site ne sont pas modifiés et se font depuis la rue du Bas Fargeas au Fernand Malinvaud par une voirie privée. Cet accès permettra de satisfaire les services de sécurité incendie, la collecte des ordures ménagères, de santé etc...Ainsi que la circulation des personnes à mobilité réduite. Une bande d'arrêt ainsi qu'un panneau stop seront disposés au débouché sur cette rue en privée depuis la rue du Bas Fargeas.
- Dix places de stationnement de surface sont prévues dont 5 places visiteurs et une place PMR. (Dimensions : 2.5mX5m et 3.30mX5m pour la place PMR.)
- Pourcentage d'espaces verts de 13.19 % soit 1395 m² de surface de terrain végétalisé sur le site.

Ce projet d'architecture en référence à la volumétrie du bâti environnant met en valeur :

- Sa volumétrie relativement faible tant dans l'environnement.
- Sa hauteur également relativement faible
- Les coloris de bardage et de menuiseries

Aménagement du terrain

Disposition pour la construction du bâtiment :

- Encaissement côté Sud pour mieux incorporer le bâtiment dans son environnement.
- Les PMR peuvent accéder sans difficulté aucune avec la bande rugueuse comme guide depuis l'accès au site d'une part et depuis la place PMR d'autre part.

Accès, cheminements piétons et automobiles, stationnements, en béton couleur grise.

Fluides

Tous les réseaux fluides existent et seront enterrés depuis la rue du Bas Fargeas au rue Fernand Malinvaud.

- Réseau EP:
 - La rétention des eaux de pluies avec débit limité.
 - Places de stationnement « dépôt de carcasses, voiries et ateliers de dépollution et démontage : sera mis en place des séparateurs d'hydrocarbures y compris vers le raccordement sur le talweg.
- Réseau EU-EV :
 - Raccordement direct sur le réseau existant après accord du service Public d'Assainissement de Limoges Métropole
 - Ajout d'un séparateur d'hydrocarbures sans l'aire de lavage et sur le réseau Ep avant raccordement sur le Talweg.
- Réseau AEP :
 - Raccordement à effectuer sur le réseau existant
- Réseau EDF :
 - Raccordement à effectuer
- Réseau France Télécom :
 - Raccordement à effectuer

Description des travaux

Terrassements Généraux VRD :.

- Décapage de la terre végétale, stockage des excédents pour réemploi en espaces verts en fin de travaux.
- Terrassements en déblais, et en remblais pour des aménagements extérieurs.
- Empierrement et/ou traitement des sols aux liants hydrauliques pour fondations voiries et sous bâtiment, enduit de cure pour traficabilité aisée sur chantier
- Apport de matériaux pierreux pour couche de base des voiries et sous face bâtiment
- Réseaux EP (Chaussées et Bâtiment) avec séparateurs débourbeurs.
- Gestion des EU-EV.
- Tranchées techniques (eau potable, ERDF, télécoms, fibre, etc...)
- Traitement des aires piétonnes et parking véhicules légers avec revêtement béton, traitement particulier au droit de l'entrée de la zone bureaux.
- Traitement des voiries VL avec béton,

- Traitement particulier pour accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Bordures A2 en séparation des chaussées et espaces en terre
- Signalisation horizontale et verticale.

Bâtiment:

Gros Œuvre

- Installation de chantier, base de vie, dispositions réglementaires suivant législation en vigueur il ne sera pas mis en place de bennes à déchets.
- Fondations avec hypothèses de base retenues ci avant, massifs pour fondations isolées et longrines de liaison suivant rapport étude de sol à établir
- Longrines périphériques à + 0,20
- Dallage sur terre-plein d'épaisseur appropriée, armatures treillis et béton pour dallage, surfaçage mécanique, incorporation d'agrégats minéraux pour sol anti-usure anti-poussières dans le bâtiment.
- Réseaux EP— Fourreaux.
- Canalisations d'évacuation regards intérieurs au bâtiment, attente de raccordement en façade
- Génie civil aire de lavage extérieure compris formes de pente, grilles fonte sur cornières appropriées, regard de rétention des gravois avec grilles fonte sur cornières appropriées, évacuations raccordées sur un séparateur -débourbeur d'hydrocarbures relié au réseau d'eaux usées.

Charpente métallique

- Type portique en profilés du commerce ou PRS
- Hauteur libre sous appui, point base : suivant hypothèses de base définies ci-avant
- Trames de 5,50 environ
- Portées de 20.00 mètres hauteur 9.00m au jarret, empannons, poutres de liaison, pannes, chevêtres.
- Ossatures secondaires, potelets supports de parois en bardage, et pour auvents encadrements d'ouvertures pour portes, fenêtres et châssis d'éclairement
- Ossature pour auvent suivants plans
- Peinture antirouille foncée

Couverture

- Complexe multicouche, bacs supports prélaqués en sous face, isolation conforme à la réglementation thermique en vigueur au moment du dépôt du permis de construire RE2020, étanchéité, exutoires de désenfumage suivant normes en vigueur
- (U4: 2 dans l'atelier et 2 dans le stockage)
- Eclairement en toiture avec lanterneaux U4
- Renforcement de l'étanchéité en toiture pour chemins d'accès vers équipements en toiture (clim réversible- VMC)

- Parois

 Bardage double peau face intérieure prélaquée avec isolation conforme à la réglementation thermique en vigueur au moment du dépôt du permis de construire pose verticale suivant conception architecturale

- Portes d'accès et issues de secours à un vantail
- Porte sectionnelle pour manoeuvre motorisé U3
- Protection des EP intérieures

CLASSEMENT ICPE

6

Numéro de la rubrique	Alinéa	Désignation de la rubrique	Unité	Capacité de l'activité	Régime
1435		Stations-service: installations, ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules	m³/an	50 m³/an	N.C.
2712	1	Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage	m²	2 795	E
4734		Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution : essences et naphtas ; kérosènes (carburants d'aviation compris) ; gazoles (gazole diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris) ; fioul lourd ; carburants de substitution pour véhicules, utilisés aux mêmes fins et aux mêmes usages et présentant des propriétés similaires en matière d'inflammabilité et de danger pour l'environnement.	t	2,5 t	N.C.

Détail des surfaces affectées à la rubrique 2712 :

- ♦ Stockage de véhicules en attente de dépollution : 275 m²
- ♦ Stockage des véhicules en attente d'expertise : 75 m²
- ♦ Atelier de dépollution : 345 m²
- ☼ Zone de stockage des VHU dépollués n°1 : 400 m²
- Zone de stockage des VHU dépollués n°2 : 400 m²
- ☼ Zone de stockage des VHU dépollués n°3 : 400 m²
- ☼ Zone de stockage des VHU dépollués n°4 : 300 m²
- ☼ Zone de stockage des VHU dépollués n°5 : 300 m²
- Sone de stockage des VHU dépollués n°6 : 300 m²

Surface totale de l'installation dédié à l'entreposage, la dépollution ou le démontage de véhicules hors d'usage : **2 795 m²**

